

## CONDITIONS GENERALES DE LOCATION ALV

La présente location entraîne pleine et entière adhésion aux conditions générales de location suivantes.

**Condition principale : Etre âgé de plus de 20 ans et posséder un permis de conduire depuis plus de 2 ans.**

A – La location est personnelle. Elle n'est pas transmissible. Des conducteurs additionnels peuvent être ajoutés, cependant le locataire mentionné sur le contrat reste responsable envers le loueur de l'exécution des présentes conditions.

Dès la remise du véhicule, le locataire en devient entièrement responsable dans les termes de l'article 1384 du Code Civil.

En cas de non-respect des conditions générales de location, le loueur se réserve le droit de mettre fin à tout moment à la location ou d'en refuser la continuité sans être tenu à justification ou indemnités.

B – Une caution forfaitaire comprise entre 150 000 et 300 000 F CFP (en fonction du véhicule choisi) sera versée avant toute prise en charge de véhicule. Ce montant sera affecté au loueur à concurrence des sommes dues à titre quelconque par le locataire. Si le montant du est supérieur à cette caution, le règlement du solde devra intervenir sans délai, faute de quoi, outre les frais et intérêts de retards, il devra payer à titre de clause générale dans le sens prévu à l'article 1229 du Code Civil, une indemnité fixée forfaitairement à 20 % des sommes restant à sa charge.

C – Le véhicule ne doit pas être utilisé pour le transport payant de passagers, pour l'apprentissage de la conduite, pour l'attelage d'autres véhicules ainsi que dans le cadre de compétitions. Il doit également être utilisé uniquement sur les routes goudronnées, les voies en terre sont exclues. Le conducteur ne doit en aucun cas être sous l'influence d'alcool ou de drogues sous peine de déchéance des droits à l'assurance. Le locataire est garant de toutes les infractions au code de la route et s'engage à ne pas transporter un nombre de personnes supérieur à celui du nombre des places assises. Le véhicule doit également être verrouillé en dehors des périodes d'utilisation, les clefs ne doivent en aucun cas être déposées dans l'habitacle.

D – En cas d'accident, le montant des dégâts occasionnés au véhicule demeure à la charge du locataire, selon un degré de responsabilité. Dans le cas de l'assurance Tous Risques, ce montant reste à la charge du locataire jusqu'à concurrence de la franchise variant de 150 000 à 300 000 F CFP en fonction du véhicule. Tout accident devra être déclaré auprès du loueur dans les 48 heures.

Un constat amiable comportant les identités des tiers et/ou témoins ainsi que les informations liées aux circonstances de l'accident devra être renseigné. A cet effet, un constat sera présent systématiquement dans chaque véhicule.

Si un rapport de Police ou de Gendarmerie a été établi, il conviendra de le joindre à la déclaration.

A défaut de déclaration au loueur et dans l'hypothèse où la compagnie d'assurances refuserait de couvrir le risque, le locataire sera tenu de rembourser les frais que le loueur devrait régler pour la remise en état du véhicule.

Le locataire est également responsable de tous dégâts ou dommages occasionnés au véhicule qui ne seraient pas couverts par la police d'assurance : notamment usure anormale du véhicule, pneus endommagés, changement de pare-brise ou vitres, immersion du moteur, de manière générale tout dommage créé par un choc quel qu'il soit ... les frais directs en résultant seront à la charge du locataire. Le locataire s'engage à régler le montant des frais au vu du devis de remise en état, la réparation effective pouvant être différée par le loueur. Tous frais relatifs à la détérioration du véhicule suite à un abandon de celui-ci par le locataire resteront à la charge du locataire.

E – Tout véhicule est livré en bon état de marche et de carrosserie, y compris de pneumatiques. Le locataire par sa signature accepte le véhicule en l'état. Le compteur est protégé de toute falsification à la prise du véhicule, le locataire s'engage à le restituer dans le même état, sous peine d'une pénalité financière correspondant à 500 kms par jour de location.

Le véhicule devra être restitué dans le même état de propreté que lors de la prise en charge. Si cette condition n'est pas respectée, un forfait de nettoyage sera appliqué selon l'état du véhicule :

- Véhicule sale	5 000 F CFP HT
- Véhicule très sale (terre)	10 000 F CFP HT
- Véhicule requérant l'intervention d'une société spécialisée	25 000 F CFP HT

Si un véhicule devait être rendu à la nuit tombée, la caution ne sera restituée qu'après vérification de son état à la lumière du jour.

F – Toute prolongation souhaitée doit faire l'objet d'une demande auprès du loueur au moins 48 h avant la date de fin initiale du contrat. La restitution du véhicule au loueur faisant seule cesser la location, le locataire doit dans tous les cas acquitter le montant de la prolongation.

G – La durée de location étant calculée par tranche de 24 heures, tout retard de restitution du véhicule au-delà d'une heure, par rapport à l'heure contractuelle, entraînera la facturation d'une journée complémentaire. La totalité de la location est payable lors de la réservation sur le site internet (alv-nc.com). Le carburant est à la charge du locataire. Lors de la restitution, le locataire s'engage à mettre du carburant dans les mêmes proportions que lors de la prise en charge du véhicule.

H – L'indemnité de privation de jouissance, en cas d'immobilisation du véhicule résultant d'un accident ou de tout autre cause, est fixée forfaitairement à 3 500 F CFP HT par jour jusqu'à la remise en état du véhicule.

I – En cas de contestation, seuls les tribunaux de Nouméa seront compétents.

# CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION EN LIGNE

Les présentes conditions de réservation en ligne sont applicables à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre connaissance des présentes conditions générales de réservation. Vous serez invité à confirmer que vous avez lu et compris ces dernières en tant que partie intégrante des conditions générales avant la finalisation de votre réservation.

## A – PROCEDURE DE RESERVATION EN LIGNE

### 1 - Recherche

Saisissez les critères de location sur le formulaire de réservation en ligne en mentionnant la date, l'adresse (lieu de livraison du véhicule), l'heure ainsi que le type de véhicule souhaité.

### 2 – Choix du véhicule

En fonction des critères communiqués dans la rubrique « Recherche », ALIZES LOCATION VEHICULES (ALV) vous présentera différentes offres correspondant à votre demande. Il vous suffira de sélectionner l'offre correspondant le plus à vos attentes.

### 3 – Options

Des options vous seront proposées, il vous suffira alors possible de sélectionner celles que vous désirez. Chaque option choisie s'ajoutera au prix final de la location.

### 4 – Réservation

La demande de réservation complétée, vous devrez confirmer votre choix via le bouton « Réserver » pour garantir temporairement l'offre sélectionnée.

### 5 – Confirmation de la réservation

Après avoir saisi vos données personnelles, il sera nécessaire de vérifier le récapitulatif de réservation et confirmer votre accord pour celle-ci. A cet effet, vous devrez prendre connaissance des conditions générales de location. Ces conditions acceptées, vous pourrez alors finaliser la réservation en payant en ligne via l'onglet/bouton « Payer ».

ALIZES LOCATION VEHICULES vous adressera un courrier électronique de confirmation de réservation indiquant un numéro de réservation ainsi que l'ensemble des détails de celle-ci. Nous vous conseillons de le conserver.

## B – DETAILS DE LA RESERVATION

Les réservations peuvent être effectuées au plus tard 2 heures avant la prise du véhicule.

La durée minimale de location est de 1 journée, correspondant à 24 heures (incluant la prise en charge et le retour du véhicule). Les locations de moins de 24 heures seront facturées au prix de la journée entière.

## C – TARIFS

Le devis présenté inclus les éléments suivants :

- Les taxes locales
- Le kilométrage illimité, ou selon le forfait choisi, le nombre de kilomètres inclus ainsi que le coût du kilomètre supplémentaire,
- L'assurance responsabilité civile,
- Les garanties Dommages (CDW) et vol (TW) limitant le plafond de responsabilité au montant de la franchise non rachetable. ?

Des charges additionnelles peuvent être incluses selon vos besoins :

- Conducteur additionnel : le montant sera majoré pour chaque conducteur additionnel ajouté au contrat.
- Surcharge aéroport : un montant forfaitaire 4 000 FCFP HT sera ajouté au contrat.

## D – PAIEMENT EN LIGNE

Tous les paiements par Carte de crédit (American Express, Mastercard, Visa) sont autorisés lors de la réservation.

Attention, le payeur (détenteur de la carte de crédit) doit être le conducteur principal mentionné sur le contrat de location et doit présenter une carte de crédit à son nom lors de la prise en charge du véhicule.

Certains établissements bancaires n'étant pas présents en Nouvelle Calédonie, il est conseillé d'être renseigné auparavant sur la prise en charge du moyen de paiement.

## E – CONDITIONS A REMPLIR POUR TOUTE LOCATION

A propos des informations sur la limite d'âge, le permis de conduire et les documents demandés pour toute location, merci de vous référer aux Conditions Générales de Location.

## F – MODIFIER / ANNULER UNE RESERVATION

**Modification** : Toute modification est admise sous réserve d'avoir informé ALIZES LOCATION VEHICULES au moins 48 heures avant la prise en charge du véhicule. Le prix de la location, en cas de modification, pourra varier en fonction de la saisonnalité ou de différentes conjonctions extérieures.

Annulation : Veuillez-vous référer aux conditions de paiement en ligne [en cliquant ici](#).

## G – GARANTIE DE LA RESERVATION

La société ALIZES LOCATION VEHICULES est tenue de fournir un véhicule de la catégorie spécifiée lors de la réservation. En cas d'impossibilité, une solution sera alors proposée au client sans surcoût : soit un sur classement ou un déclassement assorti d'une compensation.

Pour la prise en charge d'un véhicule à l'aéroport, la réservation est garantie jusqu'à 1 heure après l'heure d'arrivée du vol (spécifié lors de la réservation). En cas de retard de vol, elle s'applique dans la limite d'1 heure après l'arrivée réelle du vol. Au-delà, un surcote de 2 000 FCFP par heure sera appliqué.

#### **H – CAS DE FORCE MAJEURE**

En cas de force majeure, telle que définie par les autorités de régulation, si ALIZES LOCATION VEHICULES n'est pas en mesure de tenir ses engagements, la réservation payée sera annulée et intégralement remboursée.

#### **I - PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES**

Cette rubrique est consultable dans les Conditions de paiement en ligne [en cliquant ici](#).

#### **J – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour toute information relative aux réservations, ALIZES LOCATION VEHICULES est aussi joignable à l'adresse suivante : **BP15337 98804 Nouméa Cedex**

## Conditions de paiement

Le paiement signifie que vous avez payé votre location par anticipation au moment de la réservation.

Vous avez payé votre location, ce paiement est soumis aux présentes Conditions Générales dans la rubrique « Conditions Générales ». Si vous n'acceptez pas ces Conditions, vous pouvez annuler votre réservation conformément aux dispositions du paragraphe 5 ci-dessous.

1. Sous réserve de promotion ponctuelle qui pourrait être appliquée, les tarifs et paiements en ligne ne peuvent être cumulés avec une autre offre promotionnelle. Le paiement ou la réservation ne peuvent être cédés à un tiers, seul le titulaire de Carte Bancaire utilisée pour le règlement peut bénéficier des tarifs payés.
2. Le tarif exclut tout frais supplémentaire qui ne serait pas expressément mentionné comme inclus dans la confirmation de réservation et paiement ainsi que toutes les prestations optionnelles additionnelles qui restent à la charge du client. Une carte bancaire en cours de validité doit être présentée lors de la livraison du véhicule afin de couvrir à l'avance tout supplément additionnel qui ne serait pas inclus dans le paiement initial. Une autorisation de débit est systématiquement requise à la hauteur des suppléments attachés à la location initiale et débités au retour du véhicule.
3. Une franchise non rachetable peut être appliquée si le véhicule est volé ou endommagé, pour quelque raison que ce soit, même si une assurance couvrant les accidents et/ou le vol est incluse dans les coûts de locations.
4. Vous avez la possibilité de modifier votre réservation sans frais supplémentaires jusqu'à 48 heures avant l'heure et la date de la livraison du véhicule, en utilisant le même canal de réservation ayant servi à votre réservation ou en nous contactant (voir rubrique « contact »). Toute modification de votre réservation peut modifier le tarif de location et entraînera une nouvelle confirmation de réservation.
5. Vous pouvez annuler également votre réservation avec le même canal que celui de votre réservation ou en nous contactant (voir rubrique « contact »). Les annulations par internet sur le site Alizés Location Véhicules seront effectives une fois enregistrées dans le système d'exploitation d'Alizés Location Véhicules.

L'annulation d'une réservation entraînera une facturation forfaitaire de 1 000 XPF pour les frais de dossier si celle-ci est antérieure à 48 heures avant la livraison du véhicule et de 5 000 XPF si celle-ci intervient dans un délai inférieur à 48 heures, le solde vous sera recrédité avec votre carte bancaire (une facture sera établie en devise locale ou dans la devise de facturation au taux de change applicable au jour du remboursement). Toutes locations annulées à l'heure ou /et la date ou à moins de 48 heures de la livraison du véhicule dont le prix payé est inférieur à 5 000 XPF ne sera pas remboursée et une facture complémentaire si nécessité sera établie et vous sera adressée.

Si vous n'avez pas annulé ou modifier votre réservation et vous ne vous présentez pas au rendez-vous pour la livraison du véhicule, le montant de votre location ne vous sera pas remboursé. Sauf en cas de force majeure et sous présentation de justificatifs, dans ce cas une facturation forfaitaire de 5 000 XPF sera déduite de votre remboursement (une facture sera établie soit en devise locale ou dans la devise de facturation au taux de change applicable au jour du remboursement).

6. A défaut de modification de la réservation conformément au paragraphe 4, aucun remboursement ne sera effectué pour les jours non utilisés de location (à savoir restitution anticipé, retard de la prise du véhicule ou annulation pendant la période de réservation).
7. Les modèles et marques des véhicules sont susceptibles d'être modifiés à tout moment et sans préavis.
8. Les durées de location sont calculées par tranches de 24 heures, elles commencent à la livraison du véhicule et chaque tranche supplémentaire entraîne une facturation d'une journée au tarif public en vigueur sauf accord avec Alizés Location Véhicules. Les jours fériés et jours de fermeture d'Alizés Location véhicules sont à prendre en compte pour les réservations et ne peuvent être déduits de la facturation.
9. Tout client est avisé que toutes les informations sont données volontairement pour faciliter notre service et ces données ne seront en aucun cas divulguées ou vendues et font l'objet d'une sécurité adaptée. Chacun peut vérifier celle-ci sur simple demande à Alizés Location Véhicules.

10. Toutes les locations et réservations sont soumises au contrat de location et aux conditions générales acceptés par le client.